



Mars 2022



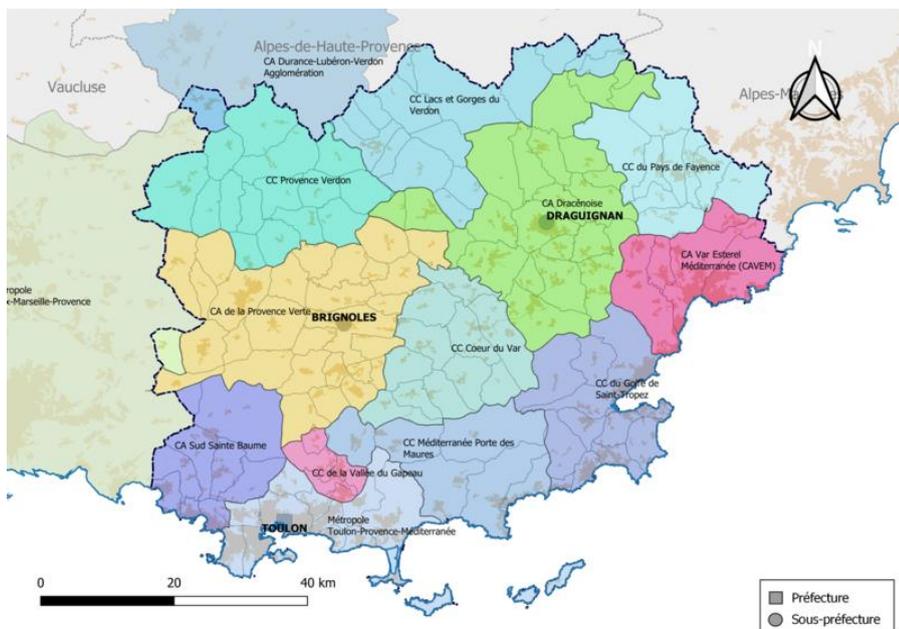
Fiche EvalPAT – territoire

Chambre d'agriculture du Var – PAT Provence verte

Evaluer la justice et l'accessibilité alimentaire

En bref :

- Auteur : évaluation interne (stage).
- Temporalité : évaluation en cours de projet.
- Périmètre : évaluation sectorielle sur l'accessibilité alimentaire.
- Méthode : mesure d'impacts (Syalinnov).



Quelques chiffres clés sur la Communauté d'Agglomération Provence verte : :

- L'Agglomération est née en 2017 de la fusion de 3 Communautés de communes 14 communes sur les 28 du territoire sont sur le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume.
- 100 000 habitant.e.s (2018)
- 947,5km²
- Agriculture : 13000ha (13% du territoire 55% des exploitations sont viticoles et 30% en maraichage ou arboriculture).

Principaux enjeux du territoire :

- L'agglomération est située au cœur de la Provence : la diversité des paysages et des espaces naturels constitue un atout essentiel et un enjeu pour projet de territoire.
- Le territoire est un fort bassin de consommation. L'agriculture en Provence Verte constitue une filière économique majeure sur le territoire grâce à sa fonction de production mais aussi grâce à sa contribution à l'activité touristique, au maintien du cadre de vie et des paysages, à la prévention des risques (incendies, inondations) et à son importance pour la vitalité des villages.

LE PAT DE LA PROVENCE VERTE : ELEMENTS DE CONTEXTE

En 2016, les assises de l'agriculture en Provence forte amène l'agglomération à définir les grandes orientations agricoles à court, moyen et long terme en s'appuyant sur la dynamique existante et les nombreuses innovations au sein du territoire. En résulte le lancement du PAT « *Accompagner l'émergence d'un projet alimentaire territorial, par et pour la Provence Verte* » qui devient lauréat de l'appel à projet du PNA en 2017/2018. Une phase de diagnostic est alors lancée sur l'offre et la demande alimentaire et réalisée en partenariat avec le lycée agricole de Saint-Maximin.

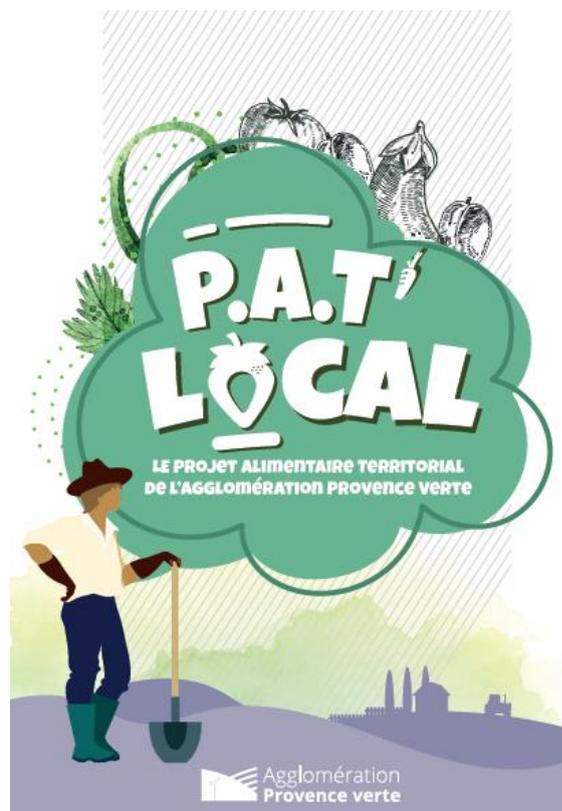
Plusieurs objectifs sont ainsi définis, principalement sur le foncier agricole à l'image de :

- L'installation de nouveaux agriculteurs
- La création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP)
- La reconquête des friches agricoles.

Outre le foncier et l'enjeu d'augmentation de la production alimentaire afin de répondre à la demande locale du territoire, le PAT Provence Verte accorde une place importante à l'environnement afin de mettre en place des pratiques durables dans l'optique de préserver les ressources naturelles et développer la production alimentaire biologique.

D'autres actions sur les circuits courts et le soutien des filières agricoles sont par ailleurs mis en œuvre à l'image de la promotion d'outils collectifs de transformation ou encore à l'accompagnement à la diversification ou à la commercialisation des productions.

Il s'agit alors non seulement d'augmenter et de diversifier la production mais également de répondre et de stimuler la demande locale par des actions de sensibilisation et de promotion à destination des différents publics.¹



QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES À METTRE EN PLACE ?

DISTRIBUTION ET TRANSFORMATION

Développer une offre de partenariat pour la restauration collective en régie
Créer une cuisine centrale pour plusieurs communes avec des produits locaux et de qualité
Développer les PVC, légumeries, abattoir conserveries...

TRANSMISSION ET INSTALLATION

Stimuler et aider à l'installation

FONCIER

Reconquérir les friches
Favoriser l'utilisation du foncier disponible pour une agriculture vivrière, bio et rentable

PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX

Redévelopper et valoriser les productions locales
Sensibiliser à la consommation bio et locale dans les écoles
Soutenir la production alimentaire locale en commercialisant via la restauration collective
Sensibiliser les consommateurs/l'offre locale, la qualité des produits les circuits courts les produits de saison

¹ Plus d'informations sur : <https://www.caprovenceverte.fr/economie/agriculture/agriculture-alimentation/>

L'EVALUATION DU PAT :

Contexte et objectifs :

Dans le cadre de son PAT, la Chambre d'agriculture du Var mène des actions sur le gaspillage alimentaire des agriculteurs et la valorisation de leurs invendus à destination des associations caritatives. Au début de l'année 2021, la Chambre d'agriculture du Var décide d'engager Julie Capiere, élève ingénieure à ISARA-Lyon, afin de réaliser un stage sur un sujet qu'elle considère ne pas maîtriser : l'accessibilité alimentaire des produits locaux et notamment pour les publics précaires.

Quelques objectifs évaluatifs sont alors mentionnés pour savoir :

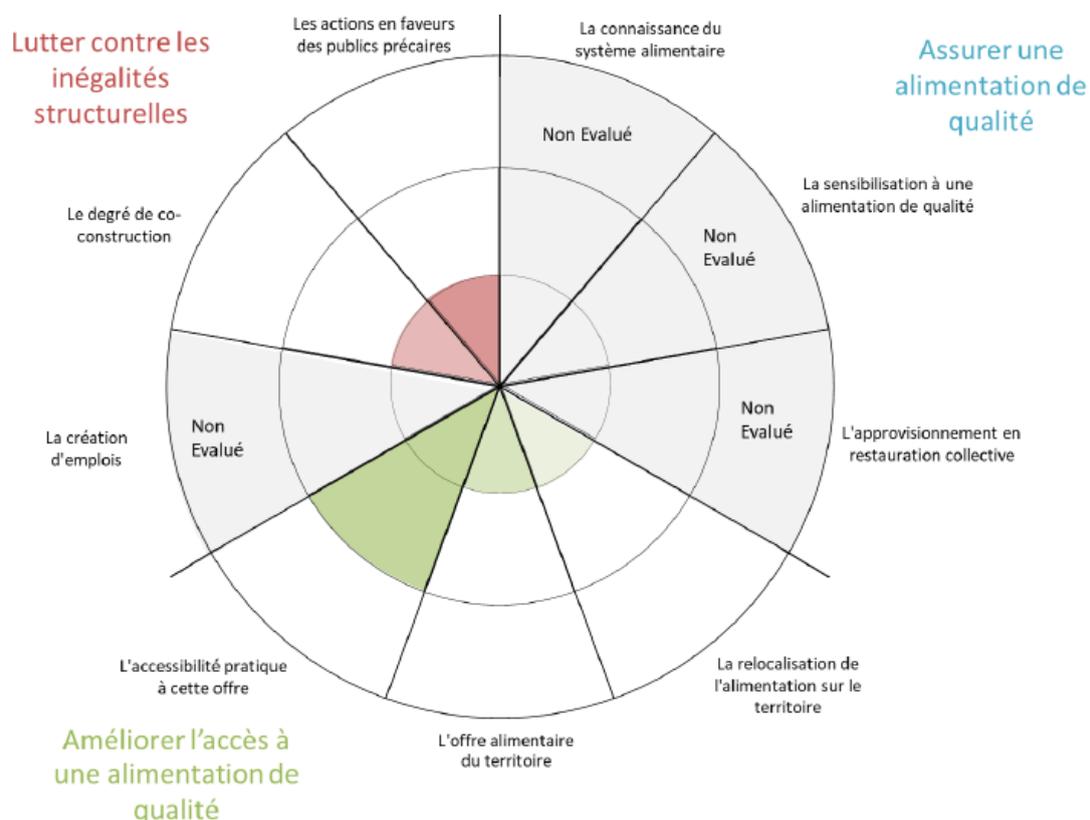
- Si le PAT a un impact sur l'accessibilité à une alimentation de qualité.
- Si le PAT permet de faciliter l'accessibilité alimentaire auprès de l'ensemble des publics.
- Si le PAT permet de faciliter l'accessibilité alimentaire sur une catégorie de la population.
- Si le PAT ne permet pas de rendre accessible l'alimentation sur un territoire donné.

Après une phase d'enquête et d'entretiens semi-directifs afin de comprendre comme était traité le sujet de l'accessibilité alimentaire et de l'évaluation par les institutions étatiques, une deuxième phase a été consacrée à la définition d'une méthode pour évaluer le niveau d'accessibilité alimentaire sur le territoire de la Provence Verte.

Une méthode inspirée de Syalinnov.

La méthode d'évaluation mise en œuvre s'inspire de la méthode Syalinnov² qui a subi des adaptations au regard des besoins et des priorités du PAT (seules 2 étapes sur 6 sont développées) ainsi qu'au niveau des thématiques abordées puisqu'il s'agit d'évaluer non pas la « durabilité » du système alimentaire (prévue initialement par la méthode) mais bien la justice et d'accessibilité à une alimentation de qualité.

Trois dimensions sont ainsi définies et comprennent chacune trois indicateurs :



² <https://syalinnov.org/?PagePrincipale>

QUEL BILAN ?

Avantages :

« Il s'agit d'un premier travail qui mérite un approfondissement, mais qui permet d'avoir un point d'étape d'évaluation du PAT et qui donne une méthode ».

Inconvénients :

« L'évaluation a eu lieu trop tôt. Des indicateurs qui n'ont pas pu être évalués, par manque de temps, de moyens ou parfois de données ».

QUELLES AMELIORATIONS A VENIR ?

« Pour l'instant les indicateurs d'évaluation n'ont pas été directement appliqués. Le PAT a d'abord besoin d'avancer sur sa stratégie et la mise en œuvre de l'ensemble de ses actions avant de pouvoir entrer dans une phase d'évaluation ».

CONTACT :

Alexandra Estival - Cheffe de projets « Circuits courts - Agritourisme » - alexandra.estival@var.chambagri.fr

Vanessa Colin – Directrice de l'Attractivité Territoriale à l'Agglomération Provence Verte - vcolin@caprovenceverte.fr

Pour plus d'informations :

« Le rôle des politiques publiques territoriales pour faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour tous les publics - Evaluer l'accessibilité alimentaire au sein d'un projet alimentaire de territoire », Julie Capiere, ISARA-Lyon, septembre 2021.



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

